



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	3
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2018	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	5
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	8
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	13
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	16
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	20

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans trois secteurs d'activités : la télédiffusion et production, les magazines et les services cinématographiques et audiovisuels. En télédiffusion et production, la Société est active en création, en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en distribution de produits audiovisuels et de films ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés depuis l'acquisition du contrôle effectif des chaînes Zeste et Évasion le 13 février 2019. Avant cette date, elle possédait une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée « Évasion ». Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements de production ainsi que des services de postproduction, d'effets visuels et de distribution. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2019 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2019 et 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018, de même qu'avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2019.

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, les nouvelles règles dictées par l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent généralement présenter leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant des contrats de location sont initialement comptabilisés selon leur valeur actualisée. L'adoption de l'IFRS 16 a eu des impacts matériels sur les états financiers consolidés de la Société étant donné qu'elle s'est engagée en vertu de contrats de location à long terme pour des locaux et des équipements. Selon l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location sont comptabilisées aux résultats généralement comme une dépense d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêts sur le passif lié à l'obligation locative. Puisque les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient auparavant comptabilisées dans les achats de biens et services lorsqu'elles étaient encourues, l'adoption de l'IFRS 16 a modifié le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée du bail ainsi que la présentation des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont présentés en tant qu'activités de financement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation auparavant.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés du groupe Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc., telle que décrite ci-après, les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion et production alors que les activités de postproduction ont été incluses dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale TVA Productions inc. et la division TVA Nouvelles), des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale ainsi que les activités de distribution de produits audiovisuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements de production, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction, d'effets visuels et de distribution.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2018

- Le 10 avril 2019, après plusieurs tentatives d'en arriver à une entente avec Bell dans le dossier des redevances et devant l'impasse des négociations, la Société a décidé de retirer le signal de « TVA Sports » à Bell. L'entente entre la Société et Bell relativement à la distribution de « TVA Sports » était échue depuis le 31 août 2018 et depuis le 31 août 2017 relativement à la distribution de ses autres chaînes. Le 17 avril, TVA a été entendue en audience publique devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes « CRTC » pour défendre son geste. Le CRTC a conclu que TVA devait, en se basant sur la règle du statu quo, continuer de fournir le signal de « TVA Sports » à Bell jusqu'à ce que le présent différend soit réglé. TVA a exprimé son désir de contester la légalité de la règle du statu quo.
- Le 1^{er} avril 2019, la Société a finalisé une entente conclue le 22 février 2019 et visant l'acquisition des sociétés du groupe Incendo, une entreprise montréalaise spécialisée dans la production et la distribution de programmes télévisuels destinés au marché mondial, pour une somme approximative de 19 500 000 \$ sous réserve de certains ajustements.
- Le 13 février 2019, la Société a finalisé une entente visant l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et des sociétés du groupe de Serdy Vidéo inc. pour une somme totalisant 24 000 000 \$. Cette transaction avait été conclue le 30 avril 2018 et avait reçu, par la suite, l'approbation du CRTC le 14 janvier 2019.
- Le 13 février 2019, la Société a procédé au renouvellement de son crédit rotatif de 150 000 000 \$ qui venait à échéance le 24 février 2019 pour une période d'un an, soit jusqu'au 24 février 2020.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées, ni reconnues, selon les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion intermédiaire peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté (auparavant bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e))

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du BAIIA ajusté adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du BAIIA ajusté avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1

Conciliation du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télédiffusion et production	1 971 \$	2 617 \$
Magazines	1 890	1 222
Services cinématographiques et audiovisuels	106	(498)
	3 967	3 341
Amortissement	9 065	9 486
Charges financières	957	801
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	3 168	125
Recouvrement d'impôts	(2 392)	(1 702)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(151)	(284)
Participation ne donnant pas le contrôle	35	(156)
Perte nette attribuable aux actionnaires	(6 715) \$	(4 929) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 134 141 000 \$, en légère hausse de 305 000 \$ (0,2 %).

- Hausse de 764 000 \$ (0,7 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due essentiellement à l'augmentation de 6,1 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement de l'ajout des produits d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » depuis leur acquisition le 13 février 2019, contrebalancée en partie par la baisse de 3,4 % des revenus publicitaires du Réseau TVA ainsi que par la diminution des revenus provenant de la distribution de produits audiovisuels.
- Baisse de 1 997 000 \$ (-10,8 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux baisses de 16,7 % et de 10,1 % respectivement pour les revenus publicitaires et les revenus en kiosque des magazines comparables ainsi qu'à la baisse des produits d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News » le 26 janvier 2018.
- Hausse de 1 484 000 \$ (12,9 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), due essentiellement à l'augmentation de 82,7 % des revenus liés aux activités de postproduction découlant de l'acquisition d'Audio Zone le 27 août 2018 ainsi que d'un volume d'activités accru, contrebalancée en partie par la baisse des revenus provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements de production.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
Télédiffusion et production	107 915 \$	107 151 \$
Magazines	16 483	18 480
Services cinématographiques et audiovisuels	12 953	11 469
Éléments intersectoriels	(3 210)	(3 264)
	134 141 \$	133 836 \$

BAIIA ajusté de 3 967 000 \$, soit un écart favorable de 626 000 \$.

- Écart défavorable de 646 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable au BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA pour le premier trimestre de 2019 alors qu'un BAIIA ajusté avait été réalisé pour la période comparable de 2018, contrebalancé en partie par l'augmentation de 34,0 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées découlant essentiellement de l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste ».
- Écart favorable de 668 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable aux économies générées par la poursuite des différents plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres. Ces économies ont plus que compensé la baisse des produits d'exploitation de ce secteur.
- Écart favorable de 604 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté généré par l'ensemble des activités de ce secteur, à l'exception des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements de production qui ont connu une augmentation de leur BAIIA ajusté négatif due à un volume d'activités moindre.

Tableau 3
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
Télédiffusion et production	1 971 \$	2 617 \$
Magazines	1 890	1 222
Services cinématographiques et audiovisuels	106	(498)
	3 967 \$	3 341 \$

Perte nette attribuable aux actionnaires de 6 715 000 \$ (-0,16 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 4 929 000 \$ (-0,11 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2018.

- Cet écart défavorable de 1 786 000 \$ (0,05 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - l'écart défavorable de 3 043 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
partiellement contrebalancé par :

- l'écart favorable de 690 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts; et
 - l'écart favorable de 626 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 31 mars 2019 et 2018.

Charge d'amortissement de 9 065 000 \$, soit une baisse de 421 000 \$ (-4,4 %). Cette baisse découle principalement d'une charge de dépréciation de certains logiciels qui avait été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2018.

Charges financières de 957 000 \$, soit une hausse de 156 000 \$ qui s'explique essentiellement par des charges d'intérêts sur la dette à long terme ainsi que relativement au passif net au titre des prestations définies plus élevées au cours du premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 3 168 000 \$ pour le premier trimestre de 2019 comparativement à 125 000 \$ pour la période correspondante de 2018.

- Au cours du premier trimestre 2019, la Société a comptabilisé une charge de 1 857 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises, principalement pour des investissements au système canadien de radiodiffusion pour soutenir des productions de langue française, exigés par le CRTC comme condition de transfert des licences des chaînes « Évasion » et « Zeste » à la Société.
- Au cours du premier trimestre 2019, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 1 358 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 313 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 1 042 000 \$ dans le secteur magazines et 3 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (877 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018 dont 63 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 708 000 \$ dans le secteur magazines et 106 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels).
- Au cours du premier trimestre 2018, la Société avait comptabilisé un gain de 1 000 000 \$ à la suite de la vente du magazine « The Hockey News ».
- Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la Société avait également ajusté à la hausse la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 140 000 \$.

Recouvrement d'impôts de 2 392 000 \$ (taux effectif de 25,9 %) au premier trimestre 2019 comparativement à un recouvrement de 1 702 000 \$ (taux effectif de 24,1 %) pour la même période de 2018.

- Au premier trimestre 2019, la légère baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,6 % s'explique par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.
- Au premier trimestre 2018, la baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % s'explique, entre autres, par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 151 000 \$ au premier trimestre 2019 comparativement à 284 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2018, soit un écart défavorable de 133 000 \$. L'écart défavorable s'explique principalement par la baisse du bénéfice net d'une société associée dans le domaine de la télévision au cours du premier trimestre 2019 par rapport à la période correspondante de 2018.

Participation ne donnant pas le contrôle de 35 000 \$ au premier trimestre 2019 contre une participation de -156 000 \$ pour la période correspondante de 2018, soit un écart de 191 000 \$ expliqué par de meilleurs résultats financiers d'une société détenue à 51 % par une filiale de la Société.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion et production

Comparaison des premiers trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 107 915 000 \$, soit une augmentation de 764 000 \$ (0,7 %), principalement attribuable à :

- l'ajout des revenus des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » suite à leur acquisition le 13 février 2019; et
- la hausse de 2,0 % des revenus publicitaires des autres chaînes spécialisées;

contrebalancés en partie par :

- la baisse de 3,4 % des revenus publicitaires du Réseau TVA; et
- la baisse des revenus provenant de la distribution de produits audiovisuels.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Premier trimestre 2019 vs Premier trimestre 2018			
	2019	2018	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	24,4	24,1	0,3
SRC	14,9	16,6	-1,7
V	5,0	5,7	-0,7
	44,3	46,4	-2,1
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	13,9	12,1	1,8
Bell Média	14,7	12,7	2,0
Corus	7,0	7,6	-0,6
SRC	4,7	4,4	0,3
Autres	4,4	5,3	-0,9
	44,7	42,1	2,6
Total chaînes anglophones et autres :			
	11,0	11,5	-0,5
Groupe TVA			
	38,3	36,2	2,1

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars 2019, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2019, les parts de marché totales de Groupe TVA ont été de 38,3 parts comparativement à 36,2 parts pour la période correspondante de 2018, soit une augmentation de 2,1 parts.

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées de Groupe TVA sont passées de 12,1 à 13,9 parts, soit une augmentation de 1,8 part découlant, entre autres, de l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste ». La chaîne « TVA Sports » a connu une croissance exceptionnelle de 0,7 part. Les parts de marché de la chaîne « LCN » ont augmenté de 0,3 part pour s'établir à 4,7 parts. Les chaînes « Casa », « addik^{TV} » et « MOI ET CIE » ont connu des

augmentations respectives de 0,4, 0,2 et 0,2 part alors que les chaînes « Prise 2 » et « Yoopa » ont connu des diminutions de 0,7 et 0,2 part respectivement.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 24,4 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. L'émission *La Voix* s'est encore une fois démarquée en se retrouvant en première position des émissions les plus regardées au Québec avec un auditoire moyen de près de 2,0 millions de téléspectateurs. Plusieurs autres productions originales québécoises, notamment *L'Échappée, O'*, *La vraie nature* et *L'heure bleue* ont dépassé la barre du million de téléspectateurs et ont contribué au succès du Réseau TVA.

Charges d'exploitation de 105 944 000 \$, soit une augmentation de 1 410 000 \$ (1,3 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- l'ajout des charges d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » suite à leur acquisition le 13 février 2019;
- la hausse de 4,6 % des charges d'exploitation du Réseau TVA excluant les investissements au niveau de sa grille de programmation et découlant d'économies non récurrentes réalisées au cours du premier trimestre 2018; et
- l'augmentation de 1,0 % des charges d'exploitation des autres chaînes spécialisées, notamment de « TVA Sports » et attribuable à la reconnaissance aux résultats des droits de diffusion des matchs de la Ligue Nationale de Hockey (« LNH ») selon le calendrier de diffusion;

contrebalancés en partie par :

- la baisse de 4,3 % des coûts de contenu au niveau de la grille de programmation du Réseau TVA; et
- la baisse des charges d'exploitation liées à la distribution de produits audiovisuels découlant d'un volume d'activités moindre.

BAIIA ajusté de 1 971 000 \$, soit une variation défavorable de 646 000 \$, expliquée principalement par :

- le BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA pour le premier trimestre 2019 comparativement à un BAIIA ajusté pour la période comparable de 2018, attribuable essentiellement à la diminution de 3,4 % de ses revenus publicitaires;

contrebalancé en partie par :

- la hausse de 34,0 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées découlant principalement de l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste ».

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) ont légèrement augmenté, passant de 97,6 % pour le premier trimestre 2018 à 98,2 % pour la même période de 2019. Cette augmentation provient essentiellement de l'augmentation plus importante des charges d'exploitation que l'augmentation des produits d'exploitation.

Acquisition des actions des sociétés du groupe de Serdy Média inc. et du groupe de Serdy Vidéo inc. (« Acquisition de Serdy »)

Le 13 février 2019, la Société a acquis la totalité des actions des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et du groupe de Serdy Vidéo inc. qui exerce des activités de production télévisuelle, pour un prix d'achat en espèces totalisant 24 000 000 \$, moins des espèces acquises de 531 000 \$. Une somme à payer de 1 900 000 \$ a également été comptabilisée à titre d'ajustement préliminaire en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant de l'exploitation des

chaînes « Évasion » et « Zeste » sont inclus dans les résultats du secteur télédiffusion et production alors que les résultats découlant des activités de postproduction sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenus télévisuels au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs.

Magazines

Comparaison des premiers trimestres 2019 et 2018

- **Produits d'exploitation** de 16 483 000 \$, soit une baisse de 1 997 000 \$ (-10,8 %), expliquée principalement par :
 - la baisse de 16,7 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, essentiellement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »;
 - la baisse de 10,1 % des revenus en kiosque pour les magazines comparables, principalement pour la catégorie « Artistiques »;
 - la baisse de 7,7 % des revenus d'abonnement pour les magazines comparables; et
 - la vente du magazine « The Hockey News » le 26 janvier 2018.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistré à titre de produits d'exploitation et représente 15,5 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2019 (15,4 % pour la période correspondante de 2018).

Statistiques de lectorat et de parts de marché

Avec près de 3,8 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec plus de 9,3 millions de lecteurs multiplateformes. Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, s'avère le plus populaire avec 538 000 lecteurs multiplateformes chaque semaine.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint près de 3,9 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone art de vivre le plus lu avec 1,4 million de lecteurs toutes plateformes confondues.

« ELLE Canada » occupe le premier rang au pays des magazines consacrés à la mode et à la beauté avec 2,0 millions de lecteurs sur toutes les plateformes alors qu'au Québec, « Clin d'œil » est le magazine de mode beauté numéro 1 avec 615 000 lecteurs toutes plateformes confondues.

Source: Vividata, Printemps 2019, Total Canada, 14+, 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Charges d'exploitation de 14 593 000 \$, soit une baisse de 2 665 000 \$ (-15,4 %), principalement attribuable à :

- des économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement;
- des économies de coûts opérationnels découlant de la mise en place de plans de rationalisation des effectifs et des dépenses survenus au cours des derniers trimestres; et
- la baisse des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News ».

BAIIA ajusté de 1 890 000 \$, soit une variation favorable de 668 000 \$, expliquée principalement par la baisse plus importante des charges d'exploitation que la baisse des produits d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué passant de 93,4 % pour le premier trimestre de 2018 à 88,5 % pour la même période de 2019. Cette baisse provient principalement de la baisse des charges d'exploitation plus importante que la diminution des revenus d'exploitation.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des premiers trimestres 2019 et 2018

Produits d'exploitation de 12 953 000 \$, soit une augmentation de 1 484 000 \$ (12,9 %), principalement attribuable à :

- la croissance de 82,7 % des revenus provenant des activités de postproduction, découlant essentiellement :
 - de l'ajout des activités d'Audio Zone depuis le 27 août 2018; et
 - d'un volume accru au cours du premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018;

contrebalancée en partie par :

- la baisse de 6,8 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements de production.

Charges d'exploitation de 12 847 000 \$, soit une hausse de 880 000 \$ (7,4 %). Cette hausse est expliquée principalement par :

- la hausse de 50,3 % des charges d'exploitation reliées aux activités de postproduction découlant d'un volume d'activités accru tel que mentionné ci-haut;

contrebalancée en partie par :

- la baisse de 2,8 % des charges d'exploitation reliées à l'ensemble des autres activités du secteur.

BAIIA ajusté de 106 000 \$, soit une variation favorable de 604 000 \$, expliquée principalement par :

- la hausse du BAIIA ajusté provenant des activités de postproduction expliquée par la croissance des produits d'exploitation; et
- la hausse du BAIIA ajusté pour l'ensemble des autres activités du secteur à l'exception des activités de location;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation du BAIIA ajusté négatif pour la location de studios, de mobiles et d'équipements de production au cours du premier trimestre 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 dû à un volume d'activités moindre.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué passant de 104,3 % pour le premier trimestre 2018 à 99,2 % pour le premier trimestre 2019. Cette diminution découle essentiellement des activités de postproduction dont la croissance des revenus a été supérieure aux coûts.

Acquisition des actifs de Mobilimage inc.

Le 22 janvier 2018, Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés principalement de mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant des activités des services de location et d'opération de régies mobiles HD et 4K sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production.

Acquisition des actions d'Audio Zone inc.

Le 27 août 2018, la Société a acquis la totalité des actions d'Audio Zone inc., qui exerce des activités de postproduction sonore, pour un prix d'achat en espèces totalisant 2 050 000 \$, soit un prix convenu de 2 024 000 \$ ainsi qu'un découvert bancaire assumé de 26 000 \$. Ce prix d'achat inclut 24 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. La répartition du prix d'achat comprend essentiellement des débiteurs, des immobilisations, une liste de clients, une clause de non-concurrence, un écart d'acquisition ainsi que des créiteurs et charges à payer. Les résultats découlant des services de postproduction sonore sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs et de sa clientèle.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4 843) \$	(7 209) \$
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(5 205)	(5 181)
Acquisitions d'entreprises	(23 469)	(2 705)
Autres	(1 298)	(1 854)
Augmentation de la dette nette	(34 815) \$	(16 949) \$
	31 mars 2019	31 décembre 2018
Situation à la fin :		
Dette échéant à court terme	63 537 \$	52 849 \$
Découvert bancaire	8 875	-
Moins : espèces	(2 860)	(18 112)
Dette nette	69 552 \$	34 737 \$

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 2 366 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 principalement dû à la variation nette favorable de 2 850 000 \$ des actifs et passifs d'exploitation, notamment au niveau des impôts sur le bénéfice et des charges payées d'avance contrebalancé en partie par une variation nette défavorable au niveau des créiteurs et charges à payer, d'une variation favorable de 1 178 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts exigibles ainsi qu'à la hausse de 626 000 \$ du BAIIA ajusté, contrebalancées en partie par l'augmentation des frais de rationalisation des activités d'exploitation.

Fonds de roulement négatif de 15 211 000 \$ au 31 mars 2019 comparativement à un fonds de roulement de 4 995 000 \$ au 31 décembre 2018, soit un écart défavorable de 20 206 000 \$ principalement attribuable à la baisse des espèces ainsi qu'à l'augmentation du découvert bancaire et de la dette échéant à court terme. Ces variations découlent principalement de l'Acquisition de Serdy.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 5 205 000 \$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 5 181 000 \$ pour la même période de 2018, soit une légère hausse de 24 000 \$ (0,5 %).

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2019, la Société a investi dans ses équipements techniques en vue de réaliser l'intégration des activités des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc. au sein de Groupe TVA, dans ses équipements de production destinés à la location ainsi que dans la plateforme TVA Sports Direct.

Acquisitions d'entreprises de 23 469 000 \$ pour le premier trimestre de 2019 (Voir « Acquisition de Serdy » ci-dessus) contre 2 705 000 \$ pour le premier trimestre de 2018 (Voir « Acquisition des actifs de Mobilimage inc. » ci-dessus).

Activités de financement

Dettes à long terme (excluant les frais de financement reportés) de 63 537 000 \$ au 31 mars 2019, comparativement à 52 939 000 \$ au 31 décembre 2018, soit une hausse de 10 598 000 \$ correspondant essentiellement à des avances de 13 350 000 \$ sur le crédit rotatif pour financer en partie l'Acquisition de Serdy, moins le remboursement de capital du trimestre sur le prêt à terme.

Situation financière au 31 mars 2019

Liquidités disponibles nettes de 139 333 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible de 136 473 000 \$ ainsi que des espèces de 2 860 000 \$.

Au 31 mars 2019, la totalité du capital de 63 537 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours du prochain exercice.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,6 année au 31 mars 2019 (0,8 année au 31 décembre 2018) et est donc présentée en totalité dans le passif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. La dette était constituée en totalité de dettes à taux variable au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 150 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2020. Au 31 mars 2019, des avances de 13 350 000 \$ avaient été prélevées sur le crédit rotatif en plus de lettres de crédit en circulation d'un montant de 177 000 \$ alors qu'au 31 décembre 2018, aucune somme n'avait été prélevée sur le crédit rotatif.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiements d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de rachat d'actions, de paiements de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 mars 2019, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2019

Tableau 6

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 mars 2019 et 31 décembre 2018

(en milliers de dollars)

	31 mars 2019	31 déc. 2018	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Espèces	2 860 \$	18 112 \$	(15 252) \$	Impact de la variation courante et saisonnière des activités ainsi que de l'Acquisition de Serdy.
Débiteurs	143 817	151 715	(7 898)	Impact de la variation saisonnière des activités, nette de l'Acquisition de Serdy.
Émissions, droits de diffusion et stocks	84 803	78 483	6 320	Impact de l'Acquisition de Serdy.
Actifs incorporels	23 057	13 662	9 395	Impact de l'Acquisition de Serdy.
Écart d'acquisition	15 216	9 102	6 114	Impact de l'Acquisition de Serdy.
<u>Passifs</u>				
Découvert bancaire	8 875 \$	- \$	8 875 \$	Impact de l'Acquisition de Serdy.
Créditeurs et charges à payer	90 946	100 306	(9 360)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités, nette de l'Acquisition de Serdy.
Dette échéant à court terme	63 391	52 849	10 542	Impact de l'Acquisition de Serdy.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2019, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et sur le passif afférent aux contrats de location, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 7.

Tableau 7

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	63 537 \$	- \$	- \$	- \$	63 537 \$
Passif afférent aux contrats de location	3 599	5 636	2 642	1 833	13 710
Paiement d'intérêts ¹	2 765	693	289	127	3 874
Droits de diffusion	169 273	168 795	142 107	142 187	622 362
Autres engagements	12 350	8 139	1 261	176	21 926
Total	251 524 \$	183 263 \$	146 299 \$	144 323 \$	725 409 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 mars 2019 sur l'emprunt à terme rotatif et incluent les frais de disponibilité sur celui-ci ainsi que les intérêts à payer sur le passif afférent aux contrats de location.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la LNH pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2019, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 24 466 000 \$ (25 844 000 \$ au premier trimestre 2018).

Pour le premier trimestre de 2019, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 15 503 000 \$ (15 000 000 \$ pour le premier trimestre 2018).

De plus, au cours du premier trimestre 2019, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 579 000 \$ (2 693 000 \$ au premier trimestre 2018). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le premier trimestre de 2019 (855 000 \$ pour le premier trimestre 2018).

Capital-actions

Le tableau 8 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 295 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 18 avril 2019.

Tableau 8
Nombre d'actions en circulation au 18 avril 2019
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Éventualités et litiges

Dans le cadre de litiges commerciaux avec un télé distributeur, des poursuites ont été engagées par et contre la Société ainsi que contre Québecor et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Modification de conventions comptables

IFRS 16 - Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, les nouvelles règles dictées par l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent généralement présenter leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant des contrats de location sont initialement comptabilisés selon leur valeur actualisée.

L'adoption de l'IFRS 16 a eu des impacts matériels sur les états financiers consolidés de la Société étant donné qu'elle s'est engagée en vertu de contrats de location à long terme pour des locaux et des équipements.

Selon l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location sont comptabilisées aux résultats généralement comme une dépense d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêts sur le passif lié à l'obligation locative. Puisque les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient auparavant comptabilisées dans les achats de biens et services lorsqu'elles étaient encourues, l'adoption de l'IFRS 16 a modifié le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée du bail ainsi que la présentation des dépenses dans l'état consolidé des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont présentés en tant qu'activités de financement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation auparavant.

L'application rétrospective de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés :

États consolidés intermédiaires des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution)	Période de trois mois terminée le 31 mars 2018	
Achats de biens et services	(1 048)	\$
Amortissement	730	
Charges financières	214	
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	21	
Recouvrement d'impôts	(21)	
Perte nette et résultat global	(62)	\$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
Actif afférent aux droits d'utilisation	9 161	\$	10 922	\$
Actif d'impôts différés	170		438	
Créditeurs et charges à payer	57		63	
Provisions	(1 166)		(1 153)	
Passif afférent aux contrats de location ¹	13 092		15 524	
Autres éléments de passif	(2 183)		(1 860)	
Bénéfices non répartis	(469)	\$	(1 214)	\$

¹ La partie courante du passif afférent aux contrats de location représente 3 480 000 \$ au 31 décembre 2018 et 4 298 000 \$ au 31 décembre 2017.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a également adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, l'IFRIC 23 qui apporte des éclaircissements sur la façon d'évaluer un actif ou passif d'impôts en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux basée sur la probabilité quant à l'acceptation du traitement par les autorités fiscales.

L'adoption de l'IFRIC 23 par la Société n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2019, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques liés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et <http://groupe TVA.ca>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2018 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 6 mai 2019 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 6 mai 2019

Tableau 9**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2019		2018			
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin	
Exploitation						
Produits d'exploitation	134 141	\$	150 466	\$	127 418	\$ 140 190
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif)	3 967	\$	25 900	\$	28 088	\$ (2 812)
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(6 715)	\$	9 524	\$	14 091	\$ (9 629)
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	(0,16)	\$	0,22	\$	0,33	\$ (0,22)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206	43 206
<hr/>						
	2018		2017			
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin	
Exploitation						
Produits d'exploitation	133 836	\$	155 256	\$	140 785	\$ 152 542
BAlIA ajusté	3 341	\$	24 025	\$	33 993	\$ 11 792
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(4 929)	\$	10 318	\$	(15 159)	\$ (3 441)
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	(0,11)	\$	0,24	\$	(0,35)	\$ (0,08)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public et aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion et production, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre. Dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux.

Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires peuvent varier substantiellement d'une période à l'autre.